

Nombre de membres afférents

SEANCE DU LUNDI 2 SEPTEMBRE 2013

Au Conseil municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 14

L'an deux mille treize, le lundi deux septembre à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel MAUREL, Maire.

Présents : Michel MAUREL, Christian BERNAT, Geneviève SOCCOL, Claude ALBA, Monique MARTY, Thierry CAUSSE, Didier MAHOUX, Christophe MAURIES, Jean-Marc ALLAIN, Laurence FLEURY, José NUNES, Céline ROCACHER, Gabriel VIGUIER, Jacqueline ESCANDE.

Absente et excusée : Pascale ROMERO.

Madame Geneviève SOCCOL est nommée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 23/08/2013

Date d'affichage : 23/08/2013

1°) Evolution des procédures dans le cadre des autorisations d'urbanisme – Délibération pour signature de la convention de mise à disposition des services de l'Etat

Le Maire expose au conseil municipal que la modernisation des services de l'État conduit la direction départementale des territoires à prendre un certain nombre de dispositions en matière d'instruction des actes du droit des sols pour le compte de la commune. Ces dispositions qui ont été présentées en juin 2013 permettent de concentrer l'action de la DDT 81 sur l'instruction des actes les plus complexes. Le recentrage des actions de la DDT 81 en matière d'ADS conduit à renouveler les conventions de mise à disposition des services extérieurs de l'État.

A cet effet, Madame la préfète du Tarn propose à M. le Maire, un projet de convention définissant le contenu des obligations que le M. le Maire, autorité compétente et la direction départementale de l'équipement, service instructeur, s'imposent mutuellement.

Après lecture dudit projet en avoir délibéré,

- Le conseil municipal décide à 14 voix pour de donner délégation au Maire pour signer, au nom de la commune, ladite convention.

2°) Tarif des concessions au columbarium du cimetière communal

Après en avoir délibéré par 14 voix pour, le Conseil Municipal :

- FIXE ainsi qu'il suit les tarifs des concessions au columbarium à compter du 15 septembre 2013 :
- Columbarium (la case)
 - o Concession de 15 ans : 300 Euros
 - o Concession de Trentenaire : 400 Euros.

3°) Remplacement du camion

Le camion benne communal a besoin de réparations de plus en plus lourdes et ce, depuis plusieurs années. Le réparer est devenu trop coûteux vu sa dernière panne. Plusieurs entreprises ont été contactées afin de voir le coût éventuel d'un achat ou d'une location. La commission en charge de ce dossier a étudié plusieurs propositions. Compte-tenu des besoins de la commune, il s'avère qu'il est plus judicieux d'acheter un véhicule d'occasion.

En conclusion, le Conseil municipal décide d'acheter un camion benne d'occasion.

4°) Décision modificative budgétaire (voir délibération n°2013/46).

Afin de financer l'achat de ce véhicule, une décision modificative budgétaire est votée.

5°) Subvention exceptionnelle demandée par l'Association « Mémoire et Patrimoine » pour l'exposition organisée le 14 et 15 septembre à l'occasion des Journées du Patrimoine

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à 13 voix pour, 1 abstention le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 €uros à l'Association Mémoire et Patrimoine. Le montant de cette subvention sera inscrit au compte 6574 et viendra en complément de la subvention annuelle accordée.

QUESTIONS DIVERSES

- **Reprise des concessions au cimetière** : les travaux vont être faits début octobre.
- **Budget Assainissement** : les élus désirent rencontrer Mme CROS Florence afin de lui soumettre ce projet et avoir son avis au niveau budgétaire. M. le Maire se charge de contacter Mme CROS Florence et le cabinet d'études.
- **Travaux école** : cage d'escalier refaite. Le portillon de l'entrée de l'école a été sécurisé avec une serrure électromagnétique.
- **Rythmes scolaires** : début octobre une réunion sera organisée avec les représentants du RPI.
- **Circulation au lotissement des lilas** : en l'absence d'éléments précis, il sera répondu à cette question au prochain conseil municipal.
- **Travaux d'aménagement carrefour RD 50 entrée nord** : débuteront début octobre.
- Travaux à l'Ourtalarié (curage de fossé) devraient commencer le 15 septembre.
- La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 10 octobre 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.